

Organisation de l'entreprise 2 - FORIF2

<b>Code du module:</b>	FORIF2
<b>Unité capitalisable:</b>	Les outils de l'informatique (OUTIF)
<b>Profession:</b>	Informaticien qualifié
<b>Diplôme / Certificat:</b>	Diplôme d'aptitude professionnelle
<b>Méthodes d'évaluation:</b>	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

<b>1</b>	<p>apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.</p> <p>Note maximale: 24</p>
<p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'apprenti installe des ordinateurs de postes de travail, des appareils périphériques, des systèmes d'exploitation ainsi que des applications en suivant des indications spécifiques de l'entreprise.</li><li>• L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel habituel au cours des entretiens.</li><li>• L'apprenti intègre des composants de réseau dans un réseau existant.</li></ul> <p><b>SOCLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.</li></ul>	

2

L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.

Note maximale: 12

#### INDICATEURS

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de correction automatique.

#### SOCLES

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'élève a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3

L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.

Note maximale: 24

#### INDICATEURS

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise.
- L'apprenti connaît des bases du droit du travail et il les considère.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration.
- L'apprenti travaille consciencieusement et il respecte les délais.
- L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.

#### SOCLES

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.